

Compte-rendu de la réunion du bureau

Mercredi 18 janvier 2017 à 17 h 30

Lycée Thomas Jean Main à Niort



Présents (11) : Michel Bonnaud, Guy Brangier, Catherine Dambrine, Bernard De Litardière, Jacques Garandeau, Jean Jourdan, Jean Louis Lobstein, Georges Pintaud, Françoise Prestat-Berthelot, Jacques Seguin, Pascal Wierzbicki.

Excusés (4) : Michel Chaumet, Pascale Ferchaud, Véronique Meslet, Denis Roussel.

Absents (0) :

Ordre du jour (envoyé avec la convocation)

- Assemblée générale de novembre 2017
- Bulletin n° 29
- le site Amopa 79
- le livre blanc / questionnaire national
- le congrès de Bordeaux
- le concours d'expression orale
- questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Compte rendu de la réunion du 29 août 2016

Il est adopté à l'état à l'unanimité.

Compte rendu de la réunion du 26 novembre 2016

Première réunion post AG. le CR est adopté à l'unanimité en tenant compte de la remarque de Denis Roussel, exprimée par mail, sur l'ajout de salade au déjeuner de manière gratuite par les restaurateurs.

Informations diverses

Tous les adhérents, qui en ont un, ont reçu par mail la carte de vœux élaborée par Bernard de Litardière. Cela correspond à 110 envois mail environ. Une douzaine ont répondu. Il faudrait, pour toucher l'ensemble des adhérents, en envoyer une quarantaine par courrier ce qui constituerait un surcoût financier important.

Cotisation: Les doubles de tous les imprimés des adhérents de la section ont été transmis au secrétaire de la section alors qu'ils ne sont pas encore parvenus chez les intéressés. Normalement chacun devrait le recevoir à son domicile. Les nouveaux adhérents doivent aller sur le site de l'AMOPA nationale et l'envoyer directement à Paris. Certains membres du bureau suggèrent qu'il pourrait être mis au point un paiement en ligne. Notre présidente, membre du CA de l'Amopa, transmettra la demande au national.

Salon du livre : il aura lieu du 6 au 8 octobre 2017. Nous sommes attendus sur le volet éducatif. Catherine en parlera à M. Picaud, directeur académique, lors d'une rencontre à laquelle participera Michel Chaumet. Il faudra mobiliser les écoles.

Demande de subventions :

De la part du Rallye Citoyen, pour acheter des lots on passe de 30 à 50€

De la part de l'APEM, même montant à 50€ (nouvelle subvention)

Pour le GPA 79-16, qui éditent notre bulletin, proposition est faite d'augmenter notre participation à 50€

Le Rallye Citoyen aura lieu le 8 mars 2017 sur le site du Pré Leroy, il y aura la présence de la Rectrice, d'un inspecteur général et d'un haut fonctionnaire Défense (information donnée par Jacques Seguin).

Trésorerie : Roger Belot avait payé son repas pour l'AG et n'a pas pu venir. Le bureau décide d'annuler le chèque. Michel Bonneau remet le compte financier 2016 au secrétaire pour parution dans le prochain bulletin.

Assemblée générale 2017

Plusieurs pistes ont été évoquées : école primaire à Echiré, la cité scolaire Jean Moulin à Thouars ou l'Université. La cité scolaire de Thouars fêterait son 50^{ème} anniversaire cette année.

Après discussion, **Thouars pourrait être choisi cette année**, à Echiré en 2018 et on ferait une animation de type conférence à l'Université en 2017 ou 2018.

Catherine prendra contact avec le proviseur de Jean Moulin.

Le DASEN, M. Picaud trouve dommage de ne pas être associé à la remise des décorations. Il propose que cette cérémonie ait lieu un soir et soit, par conséquent, dissociée de l'AG de l'AMOPA (il n'est pas disponible le samedi matin). Une discussion s'engage : Jacques Seguin suggère qu'il y ait 2 dates, une en préfecture et l'autre à l'AMOPA, Catherine Dambrine suggère que la décoration soit remise par l'AMOPA et le diplôme par le DASEN. Jean Louis Lobstein, ancien IA et président de section, le faisait de façon déconnectée de son AG. Le national nous invite à un certain décorum.

Le fait de séparer les deux événements nous permettrait d'avoir une animation de plus. Mais quel impact sur notre AG aurait la disparition de ce temps fort?

Catherine, Denis et Georges doivent rencontrer M. Picaud le 30/01(Rdv à confirmer). Nous en reparlerons à la prochaine réunion de bureau.

La date de la prochaine AG est arrêtée au **25 novembre 2017**.

La mise sous pli du bulletin se fera début novembre.

Bulletin annuel

Décision est prise d'en refaire un, ce sera le numéro 29. Il sera maintenu dans sa forme actuelle. La première page de couverture sera modifiée. Bernard de Litardière nous fera des suggestions.

La quatrième page de couverture est conservée.

Il est suggéré d'avoir la même charte graphique pour le bulletin et la page d'accueil du site internet. Bernard s'en occupe.

Nombre de pages aux alentours de 40 (un multiple de 4)

Suggestion d'articles : sur la ville de Thouars, les personnages célèbres, le lycée Jean Moulin, la société Asselin, le conservatoire de la Résistance, le réseau ferré, la société Loeul (lapins), le modélisme ferroviaire et militaire, sur l'homme Jean Moulin, les voitures TUAR, les écrivains/artistes amopaliens.

Chacun réfléchira pour alimenter le bulletin, en particulier sur la valorisation d'actions éducatives dans les établissements scolaires.

Nous veillerons à mentionner les diverses subventions que nous allouons (GPA 79-16, Rallye citoyen, APEM Sud 79).

Le site AMOPA

Suite au départ de Maximilien Renaud, la question du fonctionnement de notre site se pose.

Deux options sont possibles: - prise en charge par un ou plusieurs membres du conseil - prise en charge par une personne extérieure avec rémunération.

Jean Louis Lobstein prend le relais. Il sera secondé par Jacques Seguin.

Une rencontre avec Maximilien Renaud pour une transmission des codes, matériel... aura lieu prochainement.

Beaucoup de rubriques sont à mettre à jour.

Le point sera fait après la passation.

Merci à Maximilien d'avoir assuré sa gestion depuis 4 ans malgré le manque de disponibilité, d'où son souhait d'être déchargé de cette mission.

Le livre blanc / questionnaire national

Catherine présente le document fourni par le national.

Elle cite les différentes rubriques et informe les membres des réponses qu'elle pense apporter.

Il s'agit de récapituler nos actions et d'en déduire ce que nous pourrions faire que nous ne faisons pas !

Les membres du bureau aident Catherine à remplir certains des items.

Elle adressera le document au secrétariat national.

Le congrès de Bordeaux

Il aura lieu du 3 au 6 juin 2017. Notre présidente, Catherine, représentera la section des Deux Sèvres.

Le concours d'expression orale

Pas ou peu d'avancée à ce jour.

Il pourrait être proposé en parallèle avec le salon du livre.

Propositions d'animation pour 2017

- **Visite de l'entreprise ENO** à Niort un soir à 18h pour nos adhérents, un groupe de 15 à 20 personnes, visite organisée par Guy Brangier le 18 ou le 31 mai 2017, l'invitation sera lancée auprès des adhérents, les 15 / 20 premiers inscrits seront retenus.
- Le peintre Sauzeau, né à Prahecq et dont plusieurs œuvres sont au **Musée d'Agesci** pourrait faire l'objet d'une animation au musée les 18 ou 25 mars. Contact va être pris par Guy Brangier avec Mme Lamy directrice du musée pour connaître les conditions d'accès, le coût des entrées qui pourrait être pris en charge par la section.

Nous avons la possibilité d'avoir un financement par le national sur une action, nous pourrions le demander pour le salon du livre.

Prochaine réunion du bureau

Elle est fixée au **22 mars 2017 à 17 h 30 au lycée Thomas Jean Main.**

A la fin de la réunion, Catherine nous a offert la traditionnelle galette que nous avons dégustée avec grand plaisir. Merci à notre présidente.

Le secrétaire

Georges Pintaud

La secrétaire de séance

Françoise Prestat- Berthelot

Information parvenue depuis la réunion: Deux rencontres avec M. Picaud, DASEN, étaient programmées dont l'une le 30 janvier. Une seule aura lieu le 21 février pour parler de l'amopa 79, des remises de médailles et du salon du livre.